

En date du 18/07/17

TRANSACTION	Honoraires TTC* en %	À la charge de
Transactions (autres que VEFA)		
1 € à 50 000 €	11 %	L'acquéreur
50 001 € à 100 000 €	7 %	
100 001 € à 200 000 €	6,5 %	
200 001 € à 500 000 €	6 %	
500 001 € à 1 000 000 €	5 %	
1 000 001 € et au delà	4,5 %	
Autres ventes (transactions VEFA sur le PV TTC)	6 %	Le promoteur

LOCATION LOCAUX D'HABITATION (Selon barème loi ALUR à la charge de chaque partie, bailleur et locataire)	Honoraires TTC*	À la charge de
Entremise et négociation	250 €	Le bailleur
<u>Zones tendues</u> (Agglomération de Strasbourg, Achenheim, Bischheim, Eckbolsheim, Eschau, Fegersheim, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Lampertheim, Lingolsheim, Lipsheim, Mittelhausbergen, Mundolsheim, Niederhausbergen, Oberhausbergen, Oberschaeffolsheim, Ostwald, Plobsheim, Reichstett, Schiltigheim, Souffelweyersheim, Vendenheim, Wolfisheim)	10 €/m ²	Le bailleur
	10 €/m ²	Le locataire
<u>Zones détendues</u>	8 €/m ²	Le bailleur
	8 €/m ²	Le locataire
État des lieux location vide et meublée	3 €/m ²	Le bailleur
	3 €/m ²	Le locataire
Location de parking ou garage (partagé par moitié entre le bailleur et le locataire)	180 €	Le bailleur (50%) Le locataire (50%)
Avenant au bail (partagé par moitié entre le bailleur et le locataire)	150 €	Le bailleur (50%) Le locataire (50%)

LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX & PROFESSIONNELS	Honoraires TTC* en %	À la charge de
Rédaction de bail (partagé par moitié entre le bailleur et le locataire)	10 % du loyer triennal HT	Le bailleur (50%) Le locataire (50%)

GÉRANCE	Honoraires TTC* en %	À la charge de
Honoraires de gestion : (loyer + charges)	7,20 %	Le propriétaire
<u>Service SERENIS</u> : - Garantie des loyers et détériorations immobilières (loyer + charges) - Assurance Propriétaire Non Occupant - PNO (Tarif 2017)	3,00 % 78,60 € TTC	Le propriétaire
Honoraires sur travaux si > à 500 €	3,60 % sur le TTC	Le propriétaire

*: TVA au taux en vigueur de 20% incluse